

Le Parlement cubain entamera un large agenda législatif lors de sa prochaine session



La Havane, 16 déc. (RHC)- Homero Acosta, secrétaire de l'Assemblée Nationale a déclaré que les élus cubains vont continuer à travailler sur un large agenda lors de la prochaine session d'hiver.

«Les 18 et 19 décembre les députés à l'Assemblée Nationale du Pouvoir Populaire analyseront les projets faisant partie du travail des commissions préalablement présentés lors de la session plénière», a précisé Homero Acosta dans des déclarations au programme La Table Ronde, diffusé par la radio et la télévision cubaine.

Les propositions incluent la loi des Tribunaux militaires, la loi du Processus Pénal militaire, la loi de la mise en ordre territoriale et urbaine et le Code des familles.

Le Plan de l'économie et le Budget pour 2022 seront également présentés pour l'analyse particulière de chaque commission parlementaire.

Homero Acosta a annoncé que les ministères de Commerce Extérieur et de l'Investissement étranger, du Commerce intérieur, de l'Agriculture et de l'Industrie alimentaire présenteront aux députés le bilan des résultats de l'année en cours, le 20 décembre.

Le 21 décembre, le vice-premier ministre qui détient aussi le portefeuille de l'Économie, Alejandro Gil, présentera au Parlement un résumé de l'activité économique du pays durant l'année 2021, ainsi que le Plan économique pour l'année 2022.

Ce même jour, les députés analyseront les quatre projets-loi présentés pour leur approbation.

Le Premier ministre, Manuel Marrero, et les autorités gouvernementales de la province de Sancti Spiritus devront pour leur part rendre compte de leur travail devant la députation.

On profitera également de l'occasion pour ratifier, les accords et Décrets lois adoptés par le Conseil d'État et pour mettre à jour le chronogramme législatif.

Source: Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/280056-le-parlement-cubain-entamera-un-large-agenda-legislatif-lors-de-sa-prochaine-session>



Radio Habana Cuba